



**Procès-verbal de la séance du
Comité Syndical du 09 mars 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi neuf mars, à neuf heures trente minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale (SIAS) de la Rive Droite s'est réuni en séance ordinaire, après convocation légale du 22 février 2023, sous la présidence de Madame LAPOIRIE Catherine, Présidente.

Étaient présents : Mesdames LAPOIRIE Catherine, NEGRI Colette, EMMENDOERFFER Jocelyne, Messieurs BESOZZI Daniel, HUBERTY René, LE LOARER Éric, TURCK Gilbert

Absents excusés : /

Secrétaire de séance : Madame NEGRI Colette

La séance est ouverte à 09 heures 30, sous la présidence de Madame LAPOIRIE Catherine, Présidente, qui constate que le quorum est atteint.

Madame la Présidente donne lecture de l'ordre du jour, conformément aux dispositions du CGCT :

POINT 1 - Finances : Bâtiment Flévy : acquisition foncière DCS N° 2023-001

POINT 1 - Finances : Bâtiment Flévy : acquisition foncière DCS N° 2023-001

Considérant la délibération n° 2437, du 23 février 2016, de la commune de Flévy,

Considérant le procès-verbal d'arpentage n° 121 établi le 08 juillet 2020,

Considérant la délibération n° 2789, du 27 septembre 2022, de la commune de Flévy,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décide** d'autoriser la Présidente à acquérir le terrain sur lequel est implanté l'accueil de loisirs sans hébergement au prix de 12 € / m² pour une surface de 6 ares et 53 centiares, parcelle cadastrée Section 01 parcelle 299,
- **décide** de transférer le contrat de maintenance des deux portails automatiques extérieures, des candélabres et des bornes piétonnes à la commune de Flévy qui supportera les frais de fonctionnement,
- **décide** de donner pouvoir à la Présidente de signer tous documents relatifs à ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 30.

Le secrétaire de séance,

Colene
NEGRI



La Présidente,

Catherine
LAPOIRIE



- Procès-verbal mis en ligne sur www.cias-rivedroite.fr
- Procès-verbal approuvé en séance du Comité Syndical du 13 avril 2023